

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

**DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2019
ET DES RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

AVIS PUBLIC est donné que la trésorière de la Ville déposera lors des séances du conseil d'agglomération et du conseil municipal, qui se tiendront, l'une après l'autre, le 7 juillet 2020 à compter de 18 heures, à huis clos et par vidéoconférence, respectivement pour chacun d'eux, les rapports financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les rapports du vérificateur externe ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 1^{er} juillet 2020.

Me Stéphanie Allard, greffière